

CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE FUMAY

1949 - 1993

1813W 1 - 29

Établi par Vincent FAY, assistant de conservation du patrimoine
Sous la direction de Léo DAVY, conservateur du patrimoine, directeur des Archives
départementales

Charleville-Mézières

2026

Présentation générale du fonds

Identification :

Référence	1813W 1 - 29
Intitulé	Conseil de prud'hommes de Fumay
Dates extrêmes globales	1949-1993
Niveau de description	Sous-fonds
Importance matérielle	29 articles, 29 boîtes, 2,9 mètres linéaires.

Contexte :

Nom du producteur	France. Conseil de prud'hommes (Fumay, Ardennes)
Histoire administrative du producteur	<p>Les conseils de prud'hommes ont été institués par la loi du 18 mars 1806 pour répondre aux besoins liés à la suppression des institutions chargées d'arbitrer les conflits au sein des corporations sous l'Ancien Régime. Cette loi, principalement consacrée à la création du conseil de prud'hommes de Lyon, prévoit l'instauration d'autres conseils dans des « villes de fabriques » où le gouvernement le jugera convenable. L'organisation, le fonctionnement et les compétences de ces juridictions chargées de concilier ou de juger les différends individuels liés au travail sont précisés par des décret de 1809 et 1810 : chaque conseil de prud'hommes est institué par un décret précisant son ressort, son organisation et sa composition ; il est constitué de membres patrons, les marchands fabricants, d'une part, et de membres chefs d'atelier, contremaîtres et ouvriers patentés, d'autre part. Tous sont élus par leurs pairs, les patrons ayant un représentant de plus que les seconds. L'ordonnance du 10 mai 1819 étend la compétence des conseils de prud'hommes aux manufactures. La parité ente les représentants patrons et ouvriers est brièvement établie de 1848 à 1852 et définitivement instaurée en 1880. Les conseils de prud'hommes, modernisés par la loi du 27 mars 1907, voient leur compétence étendue au secteur du commerce et des services commerciaux (1907) et à celui de l'agriculture (1932). La loi du 18 janvier 1979 dite « Loi Boulin » généralise la juridiction prud'homale à toute la France, en créant au moins un conseil de prud'hommes, doté de cinq sections identiques, dans chaque ressort de tribunal de grande instance. Le statut, la formation et la protection des conseillers sont améliorés et les dépenses de personnel et de fonctionnement mis à la</p>

CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE FUMAY

charge de l'État. Le tableau des nouveaux conseils de prud'hommes a été publié en 1982.

Le conseil de prud'hommes de Fumay a été supprimé par le décret n° 92-630 du 9 juillet 1992 fixant le siège et le ressort des conseils de prud'hommes.

Historique de la conservation des documents	Les archives étaient conservées dans les locaux dédiés à l'archivage du conseil de prud'hommes de Charleville-Mézières au n° 20 rue de l'Arquebuse.
Modalités et date d'entrée	Versements des 2 octobre 2020 et 26 septembre 2022.

Contenu et structure :

Présentation du contenu	Le versement est le reflet de l'activité juridictionnelle du conseil de prud'hommes et contient notamment des minutes, des dossiers de procédures ou encore le dépôt d'actes d'entreprises.
Tris, éliminations réalisées	Le service versant a effectué le tri recommandé par l'instruction DAF/DPACI/RES/2008/011 du 6 octobre 2008 modifiant la circulaire SJ. 03-13 du 10 septembre 2003 relative aux archives des juridictions de l'ordre judiciaire (partie relative aux tribunaux d'instance et aux conseils de prud'hommes).
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	Le classement a été réalisé par typologie documentaire puis par ordre chronologique.

Conditions d'accès et d'utilisation :

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. À ce titre leur communicabilité est régie par le Code du patrimoine (art. L. 213-1-L. 213-8).
Conditions de reproduction et de réutilisation	Les conditions de reproduction et de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	Français.
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Sans objet
Instruments de recherche	Sans objet

Sources complémentaires :

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	Les sources complémentaires sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture.
Bibliographie	Les sources documentaires sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture.

Contrôle de la description :

Notes de l'archiviste	Sans objet
Règles ou conventions	Norme générale-internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.
Date de la notice	3 novembre 2020

CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE FUMAY

1813W 1 - 9, 29	Minutes des décisions.	1949-1991
1813W 1 - 3	Minutes classées par ordre chronologique.	1949-1981
1813W 1		1949-1961
1813W 2		1962-1975
1813W 3		1980-1981
1813W 3 - 9, 29	Minutes classées par années et par sections (industrie, commerce, activités diverses, agriculture et encadrement).	1982-1991
1813W 3 - 4	Année 1982.	1982
1813W 3	Activités diverses, agriculture, encadrement, commerce.	1982
1813W 4	Industrie.	1982
1813W 4		1983
1813W 5	Année 1984 ; procès verbaux de conciliation et de non conciliation (1971-1984), minutes des ordonnances de référé (1981-1984), jugements de radiation (1983), contrats d'apprentissages (1969-1973).	1969-1984
1813W 6 - 9, 29	Minutes toutes sections confondues et ordonnances de référés.	1985-1991
1813W 6		1985
1813W 7		1986-1987
1813W 8		1988
1813W 9		1989

CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE FUMAY

1813W 29		1990-1991
1813W 10 - 17	Échantillons de dossiers de procédure [classement par année de clôture et par section].	1985-1993
1813W 10	Années 1985 (section agriculture) et 1986 (activités diverses, encadrement).	1985-1986
1813W 11 - 13	Année 1988.	1988
1813W 11 - 12	Section industrie.	1988
1813W 11		janvier-juin 1988
1813W 12		juillet-décembre 1988
1813W 13	Section commerce.	1988
1813W 14 - 15	Année 1992 (section industrie).	1992
1813W 14		janvier-juin 1992
1813W 15		juillet-décembre 1992
1813W 16	Année 1993 (section commerce et activités diverses).	1993
1813W 17	Dossiers de procédure en référé clos en 1987, 1988 et 1989.	1987-1989
1813W 18 - 20	Dépôt d'actes : exemplaires des règlements intérieurs, conventions, accords collectifs et avenants d'entreprise [classement par ordre chronologique, par nature de l'exemplaire].	1982-1992
1813W 18		1982-1984
1813W 19		1985-1991

CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE FUMAY

1813W 20		1992
1813W 20	Copies de décisions de la Cour d'appel de Reims.	1981-1992
1813W 21 - 22	Répertoires généraux des affaires prud'homales.	1980-1984
1813W 21	Fiches alphabétiques [classement par ordre chronologique].	1980-1981
1813W 22	Fiches de suivies ; déclaration d'appel (1981-1984) ; contredit (1982, 1983).	1981-1984
1813W 23	Jugements cassés (1982-1983) ; pourvoi en cassation ; rapport d'expertise et pièces à l'appui (1976-1987).	1976-1987
1813W 24 - 26	Feuilles d'audiences.	1981-1992
1813W 24		1981-1988
1813W 25		1989-1991
1813W 26		1992
1813W 27 - 28	Statistiques des activités juridictionnelles.	1981-1992
1813W 27	[Concerne la période 1981-1985 et 1989-1992] ; procès-verbaux des assemblées générales (1984) ; registre des dépôts de pièces.	1981-1992
1813W 28		1985-1989